

XIII - LA VIE ASSOCIATIVE, LA COGESTION, L'ÉDUCATION POPULAIRE, L'ÉMERGENCE D'ÉLITES

Jacques GUÉNÉE - Jean-François CHOSSON

Jacques GUÉNÉE

Je vous remercie tout d'abord de nous avoir invités car, ce que nous souhaitons, c'est garder la mémoire de ce qui s'est passé du point de vue des associations pendant cette période : une mémoire pour tous usages possibles mais notamment pour les plus jeunes responsables de nos organisations, puisqu'on a pu remarquer que, jusqu'à une date récente, les associations se préoccupaient très peu de leur propre mémoire et que, finalement, beaucoup de jeunes et même des responsables jeunes de ces associations ignoraient quel était le passé de leur organisation.

Nous sommes venus en tandem avec Jean-François CHOSSON qui est plutôt l'homme du milieu rural. Quant à moi, j'ai été Secrétaire Général de la Fédération Léo LAGRANGE*.

J'ai débuté tout de suite après la Libération dans le mouvement Ciné-Club qui, à l'époque, était très important. J'ai été Secrétaire général puis Président du FONJEP. J'ai été membre du Conseil Economique et Social au titre des associations. J'ai donc un regard sur cette période ; mais j'ai eu une parenthèse autour des années soixante qui fait que je n'ai pas vécu intimement, en tant qu'acteur direct, la période de 1958 qui vient d'être exposée.

Jean-François CHOSSON

Je suis, de métier, dans l'enseignement agronomique et mon activité est plus particulièrement tournée vers l'action culturelle et la formation professionnelle en milieu rural. Par ailleurs, je suis militant et j'ai été Président de Peuple et culture*.

Jacques GUÉNÉE

Avant de répondre à vos questions, je souhaitais vous exposer quelles ont été les conséquences pour les associations de ces décisions prises en commun par le Ministère et les associations, de ce que l'on a appelé la " cogestion ".

Il faut bien prendre conscience que, vu du côté des associations en tout cas, la période HERZOG a été le point de départ d'une croissance exponentielle faramineuse. Je ne dis pas que tout vient de la politique de Maurice HERZOG mais en tout cas, au moment précis où cette politique est intervenue, elle a sans doute amplifié, et dans beaucoup de cas provoqué, une croissance extraordinaire du monde associatif.

Si on réfléchit à ce qu'étaient les associations dans les années 1955-1956 et que l'on mesure ce qu'elles sont devenues maintenant, on est frappé d'abord par un phénomène de croissance que, je crois, aucun autre secteur d'activité en France n'a connu.

On y est tellement habitué maintenant qu'on n'y fait plus tellement attention mais je voudrais donner un simple chiffre concernant la Fédération Léo Lagrange que je connais bien.

Quand je suis arrivé en tant que militant bénévole dans les années 1955-1956, il y avait en tout et pour tout, pour toute la France, une vingtaine de permanents, dont 7 ou 8 au siège national, et quand j'ai quitté mon poste de Secrétaire Général en 1985, il y avait 3 000 permanents dits nationaux et probablement 3 000 autres dans les différents équipements du seul secteur Léo Lagrange. Je ne reprends pas ce qui s'est passé au niveau de la Ligue de l'Enseignement et d'autres mouvements, mais je crois que nous trouvons là une des constantes les plus importantes que les associations aient vécue dans cette période.

Parallèlement à cela, et liée à cette croissance exponentielle, il y a eu l'implication des associations dans des phénomènes de gestions d'équipements en " dur " ; évidemment, dans beaucoup de secteurs de l'animation, mais également et surtout dans le domaine du tourisme social.

Il y a eu, là encore, une croissance faramineuse, dans une situation qui, avant 1958, était quasiment nulle au niveau des grands équipements de tourisme social et qui fait que maintenant la quasi-totalité du territoire est largement couverte de ces mêmes équipements.

Cela a aussi eu des conséquences très importantes. En effet, le tourisme social a connu une crise très grave ; il a vu disparaître l'OCCAJ et Tourisme et Travail, mais d'autres organisations, et en particulier la Ligue et Léo Lagrange en ont été affectées.

Pour la Ligue et pour Léo Lagrange, une partie des activités culturelles a été très difficile à mener car l'essentiel des forces, notamment financières, de ces organisations servait à essayer de colmater les brèches du secteur tourisme social.

* Fédération Léo LAGRANGE : cf 2^{ème} volume RÉFÉRENCES, chapitre IV des ANNEXES « Eclairages et rappels ».

On pourrait peut-être dire que les associations sont passées d'une époque où elles étaient pour l'essentiel idéologiques, pendant laquelle l'idéologie primait et où les activités étaient organisées, je crois, en fonction d'un certain nombre d'objectifs idéologiques, à une période où elles sont devenues gestionnaires et où ce qui a primé cela a été la survie économique de l'organisation.

Mais cela signifie aussi qu'il y a eu une croissance formidable du nombre de permanents.

On a donc assisté à un changement radical de nature des associations : d'un seul coup, elles se sont mises à devenir des entreprises, avec un personnel permanent extrêmement nombreux.

On a connu, là encore, une extraordinaire mutation qui a eu des conséquences sur leur vie démocratique.

Je me souviens qu'au début de la croissance, à la Fédération Léo Lagrange, on rassemblait tous les permanents et tous les membres du Conseil d'Administration dans des séminaires de réflexion.

Dès lors qu'il y a eu 3 000 permanents, le système a évidemment été abandonné ! C'est toute une structuration qui s'est passée d'une autre façon et qui a eu ainsi des conséquences sur la vie des associations.

Je crois que ces deux phénomènes, la gestion des équipements lourds et le développement très important du nombre de permanents ont amené une mutation, un changement radical de la vie associative.

Ces changements ont eu des aspects positifs. D'abord parce que le développement des associations s'est amplifié, y compris surtout celui des associations bénévoles, paradoxalement, parce que la création des associations est un phénomène continu.

Mais dans l'organisation du secteur où ces grandes structures sont devenues gestionnaires et employeurs elles ne sont plus du tout à même d'exercer les fonctions de régulation sociale qu'elles pouvaient, à certains moments, exercer et, en tout cas, elles ont beaucoup plus de mal à prendre des initiatives en ce sens.

Depuis cette période, une coupure très forte s'est installée, qui tend à se résorber maintenant, entre ce que l'on pourrait appeler le secteur des associations gestionnaires, et les associations qui se sont engagées sur le terrain des luttes sociales.

Les mouvements de chômeurs, par exemple, ont très peu de liens - hormis parfois au plan local, mais très peu - avec la vie associative organisée et gestionnaire.

Et quand, par exemple, SOS Racisme s'est développé, au début cette façon de fonctionner a été tenue en suspicion par le monde associatif classique et ce n'est que très récemment et par le biais de la Maison des Potes, qui était finalement une tentative de SOS Racisme de revenir sur le terrain plus classique des associations, que les choses se sont normalisées.

Je crois que cette évolution a été le fruit de la cogestion, qui a fondé un certain nombre de structures permettant un développement.

Je crois que le grand mérite de Maurice HERZOG a été de créer des structures à l'intérieur desquelles les moyens du développement ont été donnés aux associations.

Évidemment, au bout d'un certain temps, ces structures sont mortes - à l'exception du FONJEP -, leurs travaux n'existent plus : COGEDEP a été dissous, l'UCPA demeure mais sur un secteur tout à fait particulier.

L'esprit qui a animé la cogestion a disparu au niveau des Pouvoirs Publics ou en tout cas au niveau de l'impulsion du Ministère. Je crois que cela a été une époque qui n'est pas née de la seule volonté de Maurice HERZOG. Par exemple, il ne faut pas oublier que, depuis la Libération, la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture était une structure totalement cogérée, c'est-à-dire que même les Délégués Régionaux étaient désignés après accord du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Et moi-même, j'ai siégé au Conseil d'Administration de la Fédération Française au titre de la Confédération Force Ouvrière, car les Confédérations Syndicales avaient des sièges à l'intérieur du Conseil d'Administration. De la même manière beaucoup d'associations nationales avaient des sièges au Conseil d'Administration.

Cette structure, qui est antérieure à Maurice HERZOG, était également celle de l'UFJT où siégeaient un certain nombre d'associations nationales.

La cogestion a donc sans doute été l'aboutissement d'un certain nombre de tendances antérieures. Elles se sont cristallisées pour arriver à créer un temps particulièrement harmonieux entre les Pouvoirs Publics - et surtout le Ministère de la Jeunesse et des Sports - et les associations.

Parallèlement à cela, mais sans que là, la cogestion soit en cause, le développement considérable des associations s'est accompagné d'une mutation du rôle de l'État. Ceci a déjà été évoqué hier. L'État, dans une première étape, apportait une aide aux associations.

C'est vrai sur un programme général : Mademoiselle GUILLAUME disait que l'on examinait le programme des associations et on leur apportait alors une aide que l'on peut considérer comme "globale", c'est-à-dire sans qu'il y ait rapport direct entre une activité et une subvention.

On est passé à un système qui est maintenant parfaitement rôdé et établi où l'État nous demande des projets sur lesquels il décide ou non de verser des subventions. C'est donc un changement radical.

Parallèlement à cela, il est vrai qu'on nous a imposé des contraintes : pour être subventionnés, non seulement il faut que nous fassions quelque chose pour les jeunes en difficulté, mais il faut faire telle ou telle chose, qui est bien précisée, dans un cadre très restrictif.

Et si on ne colle pas au modèle, on n'obtient pas de subventions. C'est un peu schématique, mais ce fut quand même la tendance générale, qui a poussé à instrumentaliser le fonctionnement des associations.

Ainsi, lorsque je suis arrivé à Léo Lagrange, j'étais aussi à Peuple et Culture*, et j'étais un "fana" de la formation permanente, d'éducation populaire, etc..., selon les vocables que l'on employait. J'étais dans un milieu, où Pierre MAUROY et les autres regardaient cela avec sympathie mais n'y attachaient qu'une importance relative ; la vie de Léo Lagrange, ce n'était pas cela !

Puis est arrivée la loi sur la Formation Professionnelle dans le cadre de l'Education Permanente et, d'un seul coup, la Fédération s'est mise à promouvoir la formation, à créer des Instituts ; tout un secteur s'est développé qui ne venait pas directement de la volonté politique exprimée par la Fédération Léo Lagrange. Il venait de ce que l'État, proposait et demandait un certain nombre d'activités.

La Fédération s'est pliée à la commande de l'État. Et on n'a même pas eu à s'interroger sur ce que l'on allait faire dans ce domaine-là, puisque l'État nous le disait : "Vous allez faire tel type de formation et vous serez subventionnés pour cela !" Évidemment, il était difficile de refuser parce qu'alors, on ne faisait rien ! C'est un problème que j'ai également connu avec Peuple et Culture.

Mais là, un débat politique eut lieu, paradoxal pour moi, mais pas pour les autres responsables ! Peuple et Culture aurait dû ouvrir tout de suite une école de formation d'animateurs : mais l'association n'était pas, à l'époque, pour la professionnalisation et a donc refusé, pour des raisons idéologiques, d'ouvrir un Centre de formation d'animateurs.

Ceci pour dire qu'à ce niveau-là, la période de la cogestion a été vraiment une période de débats sur ce que l'État et les associations pouvaient faire ensemble. Le "bon" exemple en la matière, ce n'est pas le FONJEP, c'est COGEDEP, dont certains d'entre vous ont peut-être vécu l'expérience. Il s'agissait de programmes établis pour les jeunes, organisés et inorganisés - comme on disait à l'époque -, établis en commun par les représentants des Pouvoirs Publics et les associations, et exécutés en commun.

C'est-à-dire que moi, j'ai eu 200 jeunes en Israël pendant six semaines et dans l'équipe qui encadrait et qui avait préparé ce voyage et ce séjour il y avait des représentants de la Jeunesse et des Sports ainsi que les représentants de dix ou douze associations.

L'équipe d'encadrement de ce voyage était une équipe mixte. C'était, me semble-t-il, une technique cohérente d'action concertée entre l'État et les associations.

Ensuite, cela a été abandonné et je crois que l'on en est maintenant à une politique où les ministères déterminent un certain nombre de choix et apportent des financements sur un certain nombre d'activités qu'ils ont eux-mêmes déterminées.

Pour terminer, je voudrais dire qu'un certain nombre d'activités se développent maintenant sur le territoire, sans liaison directe avec le secteur associatif traditionnel ou, du moins, faiblement en liaison. Il y a 7 à 800 festivals importants en France, voire un millier, et cette activité-là se déroule sans lien direct avec le secteur plus traditionnel.

Par exemple, les Fédérations de ciné-club se réunissent périodiquement pour travailler et elles n'ont aucun rapport avec les grands Festivals de cinéma organisés par ailleurs. Et c'est à peu près la même chose dans le domaine du théâtre, de la musique, etc... Les mouvements sociaux sont beaucoup plus indépendants et autonomes par rapport aux associations qu'ils ne l'étaient dans les temps anciens.

Par exemple, j'ai eu, dans la Maison des Jeunes que j'ai dirigée lorsque j'ai commencé dans l'animation, celui qui allait devenir l'un des responsables des associations de chômeurs d'aujourd'hui.

À l'époque, il était déjà sur les mêmes terrains d'intervention, qui n'étaient pas tout à fait le chômage mais l'intégration des "blousons noirs" dans le secteur professionnel. Il faisait déjà cela dans le cadre de la Maison que je dirigeais : maintenant ces organisations-là, pour l'essentiel, sont extérieures au mouvement considéré.

Un autre point est beaucoup plus préoccupant car il me paraît poser un certain nombre de problèmes. Les grandes associations devenant gestionnaires, les gens y font carrière et cela a pour conséquence que les mouvements dits "de jeunesse" sont pour la plupart dirigés par des quadragénaires qui ont une fâcheuse tendance à devenir quinquagénaires ! Qui dialoguait avec Maurice HERZOG ?

Des gens qui avaient entre 25 et 30 ans. Pierre MAUROY, par exemple, avait 28 ans ! Les plus jeunes des gens qui discutent aujourd'hui avec Marie-George BUFFET ont 50 ans.

* Peuple et Culture : cf. 2^{ème} volume RÉFÉRENCES, chapitre IV des ANNEXES : « Éclairages et rappels »

On a maintenant intimement lié l'exercice d'une profession à l'exercice d'une responsabilité. Evidemment, lorsqu'on est Secrétaire Général, il faut bien que l'on fasse quelque chose ! Alors, le Conseil Economique offre à certains d'entre eux une sortie honorable, mais qu'en est-il des autres?... Je ne vois pas bien ce qui va se passer quand les responsables actuels des associations vont atteindre 57 ou 58 ans. Vont-ils rester à vie dirigeants des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ?

Je n'étais pas partisan du Collège des jeunes qu'a mis en place le Ministre, mais c'était néanmoins une nécessité par rapport à un CNEPJ dont je préfère ne pas donner la moyenne d'âge ! Même si on retire le côté " Education Populaire " pour lequel il n'est effectivement pas nécessaire d'avoir 25 ans, l'âge moyen des représentants des Mouvements de jeunesse est assez préoccupant.

Il y a une autre conséquence, c'est que dans les années dont je viens de parler les responsables associatifs étaient des gens qui avaient une expérience professionnelle variée : Pierre MAUROY était enseignant mais, par exemple, ce n'était pas le cas de Marie-Thérèse CHÉROUTRE.

Actuellement, qu'ont fait la plupart d'entre eux lorsqu'ils avaient 20 ou 22 ans ? Ils sont entrés en formation dans un centre du Ministère ou dans un centre associatif et ils ont fait toute leur carrière dans le monde associatif. Ils n'ont donc plus d'autre expérience que celle du monde des associations et des permanents d'associations.

Plus on monte dans la hiérarchie des associations, plus celles-ci sont importantes, moins on trouve de bénévoles et de représentants de bénévoles. Il y a probablement des associations importantes, dans les Conseils d'Administration desquelles il n'y a finalement que des permanents ou des permanents d'autres associations. Et je crois que cela est aussi une mutation importante contre laquelle on ne peut rien.

Enfin, maintenant, on entre dans un secteur encore différent. Marie-George BUFFET avait une chance un peu historique et elle se trouve un peu dans une situation similaire à celle dans laquelle était Maurice HERZOG, c'est-à-dire une situation de mutation forte du secteur qui peut lui permettre de laisser un nom après ceux de Léo LAGRANGE et de Maurice HERZOG.

Pourquoi ?

Parce que la régionalisation devient une réalité et, quelque part, il va y avoir sans doute une nouvelle expansion tenant au fait que les Régions vont vraisemblablement s'intéresser progressivement à ces questions.

Et cela devient un véritable débat et enjeu que de savoir s'il doit y avoir ou non aide au secteur associatif. Il y aura donc là un phénomène, à peu près semblable à celui que nous avons connu, d'une expansion à nouveau rapide.

Un problème qui est également important, c'est celui des Cours Régionales des Comptes et de la gestion de fait avec la coupure qui va s'instaurer fortement entre les élus et les associations : le temps est fini où le Président d'une association était le Maire ou l'Adjoint au maire !

Cela va être aussi un changement assez radical, parce que l'un des avantages de la situation des Maires Présidents était qu'il y avait moins de méfiance vis-à-vis des associations.

En revanche, l'un des inconvénients était évidemment que la liberté de création associative était plus limitée.

La modification de la vie économique, sociale, etc... en France et la croissance considérable du temps libre, quelles qu'en soient les causes, - le passage des 39 heures aux 35 heures, le fait qu'il est probable qu'à certains endroits, il y aura des semaines de 4 jours - vont créer un changement important dans la disponibilité des gens, un engagement de plus en plus grand de militants bénévoles dans les associations de base, un terrain à nouveau favorable au rôle des associations et à leur développement.

Jean-François CHOSSON

Je serai très bref. Je tiens d'abord à vous féliciter pour vos travaux et si je devais vous recommander une seule lecture, ce serait celle du dernier livre de Paul RICOEUR, *temps et récit*, qui pourrait inspirer vos travaux. À savoir que, dans les temps un peu perturbés et tumultueux que nous vivons, il ne faut jamais considérer le passé comme clos définitivement et l'avenir ouvert indéfiniment. Dans les temps difficiles, il faut savoir se fixer des objectifs très précis et très limités mais, en revanche, il faut travailler sur toutes les expériences qui ont été inaccomplies. Si vous êtes à la recherche du passé, ce n'est pas pour réitérer l'histoire académique mais bien pour rechercher toutes les expériences qui n'ont pas donné toutes leurs potentialités.

Ainsi, concernant l'expérience de POITOU-CHARENTES dont vous avez parlé tout à l'heure, vous l'avez peut-être considérée comme close mais elle a donné comme enfant l'Union de Culture Populaire POITOU-CHARENTES dont vous connaissez bien la vitalité. Je peux vous dire aussi qu'en l'an 2000, l'Université rurale européenne pourrait se dérouler au Futuroscope de POITIERS : Cette expérience n'a pas été assez creusée. Si nous travaillons sur le passé, c'est pour nous fixer sur des objectifs à court et à moyen terme.

Nous entendons dire souvent que les élites françaises se recrutent en vase clos, qu'elles sortent toutes de la même école, viennent de la Cour des Comptes, du Conseil d'État. Il y a quand même un milieu qui a forgé des élites, c'est le milieu rural.

Nous sommes passés d'un pays qui avait 25 % d'agriculteurs, qui n'était pas autosuffisant, à un pays dont 7 % d'agriculteurs ont fait le premier exportateur mondial en matière agroalimentaire et le deuxième exportateur en matière agricole. À la Libération, il n'y a pas eu de centre de FPA* d'agriculteurs, mais il y a eu un mouvement social, la Jeunesse Agricole Chrétienne, des mouvements laïques avec les instituteurs itinérants agricoles qui ont abouti, en 1960, à la loi d'orientation DEBRÉ-PISANI, qui a institutionnalisé la cogestion à tous les stades.

La mutation d'un pays rural à la Politique Agricole Commune, s'est faite en cogestion. La loi sur la promotion collective a fait que cette mutation a été accomplie par des agents issus du milieu lui-même. Vous en connaissez les "vedettes", puisqu'il s'agit de Michel DEBATISSE, Monsieur DOUROUX, PDG de la quatrième Banque mondiale et agriculteur de 17 hectares, de CORMORÈCHE qui est Président des Chambres d'Agriculture... mais il faudrait parler aussi de tous les présidents de coopératives, de mutuelles, de caisses de crédits, et cela a été essentiellement un mouvement social d'éducation populaire.

Nous avons vécu jusqu'à maintenant sur cette loi d'orientation complémentaire DEBRÉ-PISANI et on en arrive à une deuxième loi d'orientation, la loi LE PENSEC, qui prendra en charge le territoire par le contrat territorial d'exploitation.

Le terreau qui a été constitué par cette promotion des élites, promues non pas par les Grandes Ecoles mais par l'action et par une réflexion sur l'action est un élément tout à fait important, non seulement de la politique culturelle mais aussi de la politique économique. Il faut continuer à travailler sur votre Histoire pour préparer l'avenir et trouver d'autres manières de révéler nos élites, en France, pour prendre des responsabilités non seulement dans le domaine éducatif mais aussi dans le domaine économique. C'est la vocation essentielle de l'éducation populaire.

Ce qui nous a peut-être manqué, au moment de la décentralisation, c'est effectivement une politique nationale forte. Un exemple, la formation professionnelle en milieu rural.

Nous avons 150 centres et lorsque la loi sur la Formation Professionnelle de 1971 est sortie, on a aussitôt déconcentré et on a décentralisé les crédits.

Au Ministère de l'Agriculture, on a supprimé la Sous-Direction de la Formation Professionnelle en 1986. Cinq ans après, on l'a rétablie. Pourquoi ? Les directeurs qui étaient par ailleurs des militants occitans, bretons, bourguignons, et qui réclamaient l'autonomie ont été les premiers à vouloir un retour à la cohérence, c'est-à-dire des objectifs, des publics prioritaires, et que l'on s'entende pour que la France ne soit pas balkanisée en une multitude de baronnies où la loi ne serait plus égalitaire.

Que sont les associations aujourd'hui ? Je me limiterai à une seule considération de base, tenant à mon expérience de Peuple et Culture. Il nous faut assumer des entreprises parce que le temps est définitivement terminé où nous attendions benoîtement la subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Maintenant, ce sont des financements croisés : nous avons des crédits européens, des restants de crédits nationaux, mais de plus en plus de crédits qui viennent dans les Régions, par des communes.

De plus en plus, le Président est un chef d'entreprise et il doit veiller à des équilibres financiers. Il arrive même, quand il y a des moments extrêmement difficiles, que le banquier lui demande de s'engager sur ses fonds personnels. À côté de cela, nous conservons les prérogatives des associations.

De plus en plus, nous fédérons des réseaux ; c'est-à-dire qu'à côté des associations régionales qui portent par exemple le nom Peuple et Culture, se constituent à travers la France des réseaux de proximité, pour des objectifs précis. Ces réseaux sont quelquefois éphémères mais peuvent contribuer également à une plus grande cohérence et une plus grande continuité.

Je vais prendre un exemple concret. Nous fédérons, à Peuple et Culture, un certain nombre de réseaux dont l'un s'est révélé très vivant. Il s'appelait Accueil Paysan. Des paysans refusaient les normes des Chambres d'Agriculture pour héberger des gens. Ils disaient qu'ils voulaient offrir des chambres impeccables et des repas composés de nourriture locale, et que ce n'était pas l'équilibre alimentaire qui allait les empêcher de dormir !

Ils se sont fédérés, dans un premier temps seuls. Puis ils sont progressivement montés en puissance. Ils ont eu un stand au Salon de l'Agriculture et ils ont rencontré un jour un des militants de Peuple et Culture qui leur a dit : « En Autriche, il y a des paysans qui pensent comme vous ».

On a alors organisé un voyage par le canal de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Depuis, je suis allé les voir, je leur ai parlé de Peuple et Culture.

Ils ont trouvé là une histoire, un enracinement. Ils ont adhéré et depuis, ce réseau compte 300 adhérents à travers la France. Bien entendu, ils tiennent leur propre Assemblée Générale mais nous avons avec eux une politique contractuelle.

C'est une forme qui, je crois, se répand de plus en plus : des réseaux de proximité, mais qui ressentent la nécessité de s'ancrer dans une réalité plus large et d'aller voir au-delà de leurs horizons. C'est ce qu'un Ministre de l'Agriculture célèbre appelait "l'indépendance dans l'interdépendance" ! Tout le monde sait qu'Edgar FAURE avait le sens de la formule.

Mais si nous existons, c'est parce que nous avons certaines valeurs fondamentales, auxquelles nous sommes très attachés, qui s'inscrivent bien entendu dans la réalité. Par exemple, le travail qui a été fait par la Ligue de l'Enseignement et le Cercle Condorcet sur la laïcité est un travail absolument remarquable.

* FPA : Formation Professionnelle pour Adultes

Lorsque le FONJEP s'est créé en 1960, je me souviens d'un dialogue avec un responsable de la Ligue qui m'avait dit : « Je ne peux adhérer parce que les calotins auraient autant de permanents que nous ! ». C'est vous dire le chemin qui a été accompli par la Ligue de l'Enseignement. Son Secrétaire Général, comme vous le savez peut-être, vient de la CFDT. Cette mutation s'est faite parce qu'à la Ligue, il y a eu une réflexion très approfondie et on peut dire maintenant que la Ligue est un mouvement très humaniste où il se fait une réflexion de fond sur notre société d'aujourd'hui.

Nos dirigeants actuels doivent de plus en plus gérer une entreprise, une association, une institution. Se pose de plus en plus le vrai problème de la formation des bénévoles. Ce que nous espérons, par cette formation des bénévoles, c'est bien retrouver un autre chemin pour former les élites françaises.

Quand on travaille dans une association, ce n'est pas un travail dogmatique en chambre, c'est un travail qui est lié à la réflexion et à l'action. Peut-être, dans un certain sens, avons-nous donné trop d'importance aux sciences sociales et pas assez à la réflexion sur l'action. Un savoir de synthèse doit constituer l'ossature de notre travail en matière de promotion.